



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Gouvernement soutient le renforcement des capacités de production nationales et annonce la commande de plus d'1 milliard de masques sanitaires fabriqués en France.**

*Paris, le 19/05/2020*

La situation sanitaire sans précédent qu'a connue la France a provoqué une augmentation inédite des besoins en masques de protection à usage sanitaire à destination des professionnels de santé et des patients atteints par le coronavirus.

En réponse à cette situation, le président de la République a fixé le 31 mars dernier un objectif clair : renforcer la production nationale en masques de protection à usage sanitaire pour assurer l'indépendance de notre pays avant la fin de l'année 2020. Dans ce cadre, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, travaille à la structuration d'une filière industrielle de production de masques sanitaires en France ; elle mobilise la Direction générale des Entreprises (DGE) à Bercy pour accompagner toute la chaîne de valeur : fabricants de machine, production de matières premières et émergence de nouveaux producteurs de masques.

Les capacités de production des quatre fabricants historiques implantés en France (Kolmi-Hopen, Paul Boyé, Valmy, Macopharma) ont été renforcées au cours des dernières semaines, avec le soutien de la DGE pour sécuriser les approvisionnements en matière première. D'une production de 3,5 millions de masques sanitaires par semaine avant la crise, leur production hebdomadaire est ainsi passée à 10 millions de masques en avril.

Parallèlement, sous l'impulsion du secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, de nouveaux acteurs de la filière ont été mobilisés : Brocéliande, Savoy, BB Distrib, et Bio Serenity. Le développement de ces nouvelles lignes de production permettra, combinée avec les capacités des producteurs historiques, la fabrication de 20 millions de masques sanitaires, par semaine d'ici fin mai.

La conjugaison de l'ensemble de ces actions a permis à Santé Publique France, sous l'égide d'**Olivier Véran**, ministre des Solidarités et de la Santé, de contractualiser la commande de plus d'1 milliard de masques fabriqués en France et qui seront progressivement livrés d'ici à décembre 2020.

Ces actions permettent de viser une capacité de production installée en France supérieure à 50 millions de masques par semaine d'ici la fin d'année, renforçant considérablement l'indépendance stratégique de la France sur ce sujet

Conformément aux priorités définies par **Olivier Véran**, ces masques seront distribués aux professionnels de santé, en ville, à l'hôpital, dans les établissements et services médico-sociaux, aux équipes chargées de réaliser les tests ainsi qu'aux personnes atteintes par le Covid-19 et aux personnes à haut risque médical de développer une forme grave de Covid-19.

**Olivier Véran**, ministre des Solidarités et de la Santé, a déclaré : « *La mobilisation de nos entreprises françaises est sans précédent. Je tiens à saluer tous les fabricants qui contribuent depuis le début de la crise à assurer la protection des professionnels de santé, en première ligne pour prendre soin de nous. Avec le développement de la filière française, nous sécurisons dans la durée l'approvisionnement en masques de notre système de santé.* ».

**Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, a déclaré : « *Avec l'aide des services de l'Etat, un effort impressionnant a été fait durant les dernières semaines par les quatre fabricants historiques implantés en France et je tiens à les en remercier. Je veux aussi saluer le renfort de quatre nouveaux acteurs de la filière : cela témoigne de l'engagement de notre industrie afin de fournir des masques aux personnels de santé et aux malades. Cette mobilisation exceptionnelle s'inscrit dans le cadre plus large de la reconquête industrielle portée par le Président de la République. Elle est essentielle, car elle permettra de produire davantage sur notre territoire afin de gagner en indépendance et de renforcer notre résilience collective.* ».

Cabinet d'Olivier Véran  
[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher  
[presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr)